



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 5

Le 18 janvier 2006

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les commissaires se sont réunis le 28 novembre 2005 dans le cadre d'une séance ordinaire qui s'est tenue au Centre administratif, à Rimouski.

Le Conseil a résolu de soumettre à la consultation les critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2006-2007. Cette consultation s'effectuera auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent.

Dans le dossier de la répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2006-2007, le Conseil a adopté, pour consultation, des propositions de modifications portant sur les règles de passage du premier au deuxième cycle du secondaire et le lieu de dispensation du Parcours de formation continue de la 1^{re} année du premier cycle du secondaire à l'école Langevin. Les commissaires ont également adopté, pour fins de consultation, les modifications proposées au document *Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2006-2007*.

M. Jean-Pierre Lavoie a été nommé à titre de représentant de la Commission scolaire des Phares au conseil d'administration de la corporation Le Transport collectif de La Mitis.

Un protocole d'entente est intervenu entre la Ville de Rimouski et la Commission scolaire pour l'utilisation de certains locaux et équipements de l'école Élisabeth-Turgeon. La Ville utilisera ces locaux et équipements qui faciliteront l'organisation des terrains de jeux du quartier Saint-Pie X. Le document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Un Comité d'étude a été constitué plus tôt cette année pour analyser la situation du pavillon Arc-en-Ciel, de Sainte-Jeanne-D'Arc, en lien avec la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école*. À la suite d'une recommandation faite par le Comité, le Conseil des commissaires a résolu de maintenir ouvert le

pavillon Arc-en-Ciel tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et ce, à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il a également été résolu d'informer les élus municipaux de Sainte-Jeanne-D'Arc de cette décision et de souligner l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école. Dans le même ordre d'idée et également à la suite d'une analyse effectuée par un comité d'étude, le Conseil maintiendra ouvert le pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier. Mentionnons finalement que dans le cas du pavillon Arc-en-Ciel, comme dans celui du pavillon Euclide-Fournier, les commissaires ont convenu de reconstituer un comité d'analyse de situation à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

Dans le dossier de la qualité de l'eau, la Commission scolaire a l'obligation de produire une déclaration du responsable d'une installation de distribution, en vertu de la récente entrée en vigueur des modifications au *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Le Conseil a résolu de nommer le directeur des services des Ressources matérielles, M. Carl Ruest, responsable des installations de distribution d'eau potable pour la Commission scolaire des Phares et de le mandater pour signer la déclaration requise par le règlement.

Les commissaires ont offert leurs plus sincères félicitations à Karine Landry, une élève de l'école l'Écho-des-Montagnes, qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en tennis de table. Le Conseil a également félicité Laura Chénard, une élève de l'école Paul-Hubert qui a été nommée athlète féminine par excellence en sport collectif au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent en soccer.

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la Liste des établissements 2006-2007

à 2008-2009 ont été acceptés pour fins de consultation.

En tenant compte des caractéristiques du territoire de la Commission scolaire, de la diminution démographique, de l'application de certains articles du *Décret sur les conditions d'emploi applicables aux cadres d'établissement* et de la diminution d'un cadre d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, il a été résolu de soustraire le poste de directeur adjoint à l'école Élisabeth-Turgeon à compter du 1^{er} juillet 2006.

Par ailleurs, le Conseil a résolu de nommer, par intérim, M^{me} Christine Bélanger au poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe. La durée du mandat sera environ d'une année, compte tenu de la durée du congé de la titulaire du poste, M^{me} Christine Fortier.

Finalement, comme nous vous l'avions déjà expliqué dans la dernière édition du Journal Le Phare, le poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire des Phares devra être comblé à compter du 1^{er} juillet 2006, à la suite du départ annoncé de M. Paul Labrecque. Dans un souci de rigueur, d'objectivité et de transparence, le Conseil a résolu qu'un concours soit ouvert pour le comblement de ce poste, que les services de la Fédération des commissions scolaires du Québec soient retenus à titre de consultant externe, qu'un budget d'environ 35 000 \$ soit affecté à la réalisation de ce dossier, que des consultations soient menées auprès des syndicats, des associations et du Comité de parents afin de connaître leur point de vue quant au profil à privilégier ou sur tout autre élément devant être pris en compte. Un calendrier de travail a également été adopté et un comité de sélection a été formé.

Lors de la séance ordinaire du 19 décembre 2005, le Conseil des commissaires a accepté les termes d'un protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Fabien pour gérer l'utilisation conjointe de locaux et d'équipements au pavillon l'Écho-des-Montagnes et dans certains édifices appartenant à la municipalité. La direction du pavillon et le conseil municipal de Saint-Fabien avaient exprimé la volonté de mettre en commun l'utilisation de locaux et d'équipements qu'ils possèdent.

Le Conseil a procédé à des mutations dans des postes de direction d'école. M^{me} Joyce O'Breham a été nommée à la direction de l'école L'Aquarelle. Elle assumera ses nouvelles fonctions à compter du 8 mars 2006. Elle occupe actuellement le poste de directrice de l'école Du Rocher/D'Auteuil. M^{me} Guylaine Feultault dirigera les écoles des Sources et Sainte-Luce, également à compter du 8 mars 2006. Elle assume présentement les mêmes fonctions à l'école du Grand-Pavois (pavillons Sainte-Agnès et Saint-Yves). À compter du 1^{er} juillet 2006, M^{me} Liette Bigras assumera la fonction de directrice de l'école des Merisiers, dans le secteur Sainte-Blandine. M^{me} Bigras dirige actuellement l'école des Hauts-Plateaux, qui regroupe les pavillons Euclide-Fournier, à Saint-Charles-Garnier, la Source, à Les Hauteurs, et Marie-Élisabeth, à Saint-Gabriel.

Par ailleurs, M. Éric Desaulniers, qui était directeur adjoint à l'école Élisabeth-Turgeon, a pris la relève de M^{me} Colette Dupont à la direction adjointe de l'école Paul-Hubert le 10 janvier 2006.

Par conséquent, le Conseil des commissaires comblera, par voie de concours, les postes de direction des écoles Du Rocher/D'Auteuil, le Grand-Pavois et des Hauts-Plateaux, qui deviendront, bien sûr, vacants à la suite des mutations de leurs titulaires actuels.

Ces mutations font suite à des départs pour la retraite, effectifs ou annoncés, de quatre membres de l'équipe de direction des écoles. M^{me} Sylvie Dubé a quitté la direction de l'école L'Aquarelle le 10 novembre 2005, M^{me} Colette Dupont quittait son poste de directrice adjointe à l'école Paul-Hubert plus récemment alors que messieurs Claude Hupé et Alain Pelletier quitteront la Commission scolaire pour la retraite en cours d'année.

Le Conseil des commissaires et la direction de la Commission scolaire tiennent à adresser aux personnes qui quittent la C.S. des Phares leurs plus sincères remerciements et à souligner la qualité de leur implication tout au long de leur carrière en éducation. Ils souhaitent aux personnes appelées à relever de nouveaux défis beaucoup de succès dans leurs projets.

Des tout-petits pleins d'imagination!

Des tout-petits qui fréquentent le service de garde « La Rosée » du pavillon Sainte-Odile (école des Beaux-Séjours) ont fait valoir leurs talents en décoration... de petites maisons! Avec l'aide de leur éducatrice, M^{me} Jovette Saint-Louis, et du responsable du service de garde, M. Jean-Guy

Babin, une vingtaine d'enfants âgés de cinq ans ont créé un véritable village de Noël comprenant 24 petites maisons décorées avec soin.

Le résultat est tout simplement étonnant! Chaque petite maison a ses caractéristiques propres puisque

l'enfant l'a décorée selon ses goûts. Le village a été constitué au début du mois de décembre et il a contribué, avec d'autres accessoires fabriqués par les enfants, à créer une véritable ambiance du temps des Fêtes à l'intérieur de l'école. Les jeunes ont également eu droit à un véritable réveillon de Noël (un midi), agrémenté de chants et de danses. Par la suite, chaque enfant a apporté sa petite maison chez lui, pour le plus grand bonheur de ses parents.

Depuis plus de cinq ans, M^{me} Saint-Louis travaille chaque année, avec les enfants du service de garde, à la conception d'un village de Noël. « *Les enfants*

adorent bricoler. Ils confectionnent aussi des lutins, des bonhommes de neige... Pour les petites maisons, le matériau de base est un contenant de lait. Lorsque la forme de la maison est donnée, l'enfant doit la peindre et la décorer. Cette année, nous avons aussi utilisé différentes couleurs pour la décoration des toits », expliquent Jovette et Jean-Guy.

La réalisation du village de Noël nécessite un bon investissement d'énergie de la part des animateurs et des enfants, mais le résultat vaut largement les efforts fournis!

Deux cabarets et un casino!

La 8^e édition du *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est se déroulera le samedi 28 janvier 2006, à compter de 20 heures, à l'école Paul-Hubert. Cette année, les artistes de Pro-Jeune-Est présenteront également le spectacle *Cabaret* le lendemain, soit le dimanche 29 janvier, à 14 h, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert.

Cette décision de présenter le spectacle *Cabaret* à deux reprises est une réponse à la demande du public. Depuis quelques années, le *Cabaret-Casino* est à guichets fermés. « *Nous offrons donc deux options au public, cette année. Le samedi soir, les gens pourront assister au spectacle Cabaret et par la suite, participer au casino bénéfice. Nous avons donc conservé cette formule gagnante. Le dimanche, le spectacle Cabaret sera à nouveau présenté au public, mais sans le casino. Nous espérons ainsi répondre aux attentes des familles* », explique Adèle Boudreau, directrice de Pro-Jeune-Est.

Le Cabaret mettra en vedette une quarantaine d'artistes, dont les groupes Val Ecce, Univox, Les Matelots du Roy et bien sûr, le grand orchestre de Pro-Jeune-Est, sous la direction de Jean Bellavance. Un programme varié, en chansons et en musique, sera proposé et plusieurs chanteurs et chanteuses de la région offriront des classiques de la chanson française et québécoise.

Le samedi 28 janvier, immédiatement après le *Cabaret*, les gens seront invités à se rendre à la cafétéria qui sera reconvertie pour l'occasion en casino, en collaboration avec *Les Amusements AnimaFun*.

Tous les profits du *Cabaret-Casino* et du *Cabaret* du dimanche après-midi seront versés à Pro-Jeune-Est, un organisme qui apporte du soutien à des centaines de jeunes de la région et qui lutte contre le décrochage scolaire.

La présidence d'honneur de l'événement a été confiée à M^{me} Réjane Turcotte et M. Marc-André Saint-Amand. Notons également l'implication du commanditaire majeur, Desrosiers Toyota, de Métronomie, l'Hôtel Gouverneur de Rimouski, M^{me} Micheline Simpson, agent immobilier Re/Max, de même que la collaboration de Labatt et de gens d'affaires de la région au succès de l'activité.

Les billets pour le *Cabaret-Casino* du samedi soir (20 \$) et pour le Cabaret du dimanche après-midi (15 \$ pour les adultes, 10 \$ pour les jeunes de 12 à 18 ans) sont disponibles à la Bijouterie Fournier, à Rimouski (723-3235) et aux bureaux de Pro-Jeune-Est (724-3516). Dimanche, l'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Au pavillon Mont-Saint-Louis

Des élèves présentent un spectacle et une conférence de presse

Des groupes de 1^{re} et 2^e secondaire du pavillon Mont-Saint-Louis du Bic ont vécu récemment des expériences liées aux domaines du spectacle et des médias.

Grâce à l'implication d'Isabelle Tremblay, enseignante en français, et de Martine Vachon, enseignante en

arts plastiques, deux groupes de 2^e secondaire ont préparé un spectacle de marionnettes à l'intention des jeunes du primaire. Ce spectacle a été présenté aux plus jeunes quelques jours avant Noël. Le projet a d'abord permis aux élèves du secondaire de mieux connaître les contes et légendes du temps des Fêtes. Dans le cadre de leur cours de français, ils ont fait

des recherches et, en petits groupes, ont choisi le conte qu'ils souhaitaient représenter. Les jeunes ont également décrit leurs personnages et ont appliqué des connaissances en art dramatique au moment de préparer les représentations devant un public.

Ce projet a non seulement permis aux jeunes de développer plusieurs volets à l'intérieur d'une matière (écriture, recherche, expression orale, etc.), mais également d'intégrer une autre matière, les arts plastiques. Les élèves ont fabriqué leurs marionnettes et leurs décors, suivant les besoins de la représentation théâtrale. De plus, ce projet a favorisé chez les élèves le développement de l'autonomie, la responsabilisation, le vivre ensemble et le travail en équipe, de même qu'une bonne gestion du temps.

Par ailleurs, deux groupes d'élèves de 1^{re} secondaire ont participé à une conférence de presse... en anglais. Leur professeur d'anglais, Didier Lebreux, les a invités à suivre un scénario : les jeunes ont formé des équipes qui sont devenues des groupes musicaux. Chaque groupe a conçu une pochette de CD. En conférence de presse, les groupes musicaux devaient répondre aux questions de l'enseignant sur le lancement de leur CD et s'exprimer, bien sûr, en anglais. Il faut préciser que les groupes ont choisi leur nom et leurs costumes avec beaucoup d'originalité (perruques de style « punk », vêtements de rockeuses, etc.). Ces activités ont donné lieu à une belle effervescence à l'intérieur de l'école et ont permis aux élèves d'appliquer des connaissances acquises dans des situations concrètes.

Secrétaire de gestion aux ressources matérielles

Michelle Gagnon apprécie le travail en équipe

Secrétaire de gestion aux Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares, au Centre administratif, Michelle Gagnon est une personne aussi efficace que polyvalente. Elle travaille tous les jours avec son patron immédiat, M. Carl Ruest, mais également en étroite collaboration avec les autres employées et employés des ressources matérielles, des services informatiques et du transport.

Native de Saint-Octave-de-Métis, Michelle est à l'emploi de la Commission scolaire depuis plus de 17 ans. Elle a fait ses débuts en 1988 au Centre administratif de la Commission scolaire de La Mitis, également aux Services des ressources matérielles. Par la suite, la fusion des commissions scolaires de La Mitis et La Neigette l'a amenée à travailler à l'école Le Mistral, puis au Centre administratif de Rimouski, où elle est en poste depuis deux ans.

Le travail de Michelle n'est pas routinier puisqu'elle parle tous les jours... à beaucoup de gens! D'abord à ses nombreux collègues de travail, au Centre administratif, mais aussi à des gens qui oeuvrent dans les différentes écoles de la Commission scolaire. « *Une partie de mon travail consiste à orienter les personnes qui communiquent avec nos services vers les ressources qui pourront répondre à leurs attentes. Par exemple, je reçois beaucoup d'appels des directions d'école qui souhaitent obtenir de l'information sur un projet ou trouver rapidement une solution à une situation d'urgence.* »

Michelle Gagnon apprécie particulièrement l'atmosphère des Services des ressources matérielles. « *Nous avons un bon esprit d'équipe et nous travaillons toutes et tous en étroite collaboration. Le climat est agréable et nous nous entendons très bien.* »

Dans un domaine où les dossiers sont particulièrement nombreux et diversifiés, Michelle doit être toujours bien planifiée. « *Ces différents dossiers doivent être bien classés afin que l'on puisse ensuite y avoir accès rapidement. Nous avons mis en application, depuis mon arrivée aux ressources matérielles au Centre administratif, le nouveau système de classement de la Commission scolaire qui permet de gérer un important volume de documents.* »

Michelle connaît, dans son travail, des périodes très intenses, particulièrement au début et à la fin des années scolaires. Elle a donc dû apprendre à gérer son stress. « *Comme je travaille souvent sur divers dossiers avec différentes personnes, je détermine, avec mes collègues, des délais et des priorités. Le travail apparaît alors beaucoup moins stressant.* »

Lorsqu'elle quitte le bureau, en fin de journée, Michelle arrive facilement à mettre ses dossiers en veilleuse... jusqu'au lendemain. « *Je fais beaucoup de conditionnement physique et c'est incroyable la détente que ça peut m'apporter. Je fais de la musculation et du cardio environ une heure et demie par jour. En plus, je marche beaucoup, principalement à l'intérieur de la ville. Ça fait maintenant 10 ans que je m'entraîne régulièrement et pour moi, c'est devenu un véritable besoin. De plus, le fait d'être en forme m'aide énormément dans mon travail et m'apporte aussi la possibilité de relaxer vraiment.* » À la maison, Michelle n'est certes pas du genre à passer une soirée assise devant la télé. « *Il faut que ça bouge. Je préfère de beaucoup prendre l'air.* »